

Défendre et développer l'emploi et l'industrie

Avec la crise financière, la « politique industrielle » a fait son retour dans le débat public. Au plus haut niveau de l'État se multiplient les déclarations : « *Il ne peut pas y avoir de développement économique sans une industrie forte* ».

Si nous nous félicitons de cette prise de conscience pour laquelle la CGT a œuvré depuis plusieurs années, nous attendons des mesures concrètes et non seulement des discours !

Vingt ans de casse industrielle ont laissé des plaies ouvertes dans la plupart des branches et des régions.

À partir d'une analyse fautive, le thème de la société postindustrielle a instillé le doute sur l'importance de l'industrie. Or, l'industrie et les services qui leur sont liés, représentent un levier considérable pour l'activité économique et sociale.

Plus de 35 % du Pib en France, emploient près de 4 millions de salariés, 60 % des investissements, 90 % de la recherche, 78 % des exportations... Son rôle dans le développement des territoires est déterminant, elle est source de développement de la connaissance, de la maîtrise des sciences et des techniques nécessaires au devenir du développement

des activités humaines et de la sauvegarde de la planète.

C'est dire son importance dans notre société. Ce qui est vrai, c'est que l'industrie se transforme profondément. Elle s'articule désormais intimement avec les services. L'industrie n'a donc

pas vocation à disparaître de France et d'Europe. Mais ces constats posés, on ne peut ignorer le décalage entre le discours politique et les réelles dispositions mises en œuvre. La situation actuelle avec les menaces graves qui pèsent sur plusieurs filières : sidérurgie, électronique automobile, aéronautique, chimie, pharmacie... ; les suppressions d'emplois annoncées chez Arcelor-Mittal, PSA, Renault, Sanofi-Aventis, Pfizer, chez les sous-traitants automobiles, dans le textile, le verre, dans la chimie... inquiètent et angoissent légitimement une forte majorité de l'opinion publique. Aujourd'hui 40 000

emplois industriels disparaissent chaque mois ! Toutes les régions sont touchées.

La CGT a décidé de lancer une campagne de mobilisations sur l'urgence d'avoir une véritable politique industrielle, ambitieuse, cohérente, en France et en Europe, au service du développement économique et humain. Pour cela, elle formule des propositions concrètes et tiendra des initiatives, avec notamment la tenue d'une conférence nationale sur l'industrie le 11 juin 2009 à Paris.

**Il est urgent d'arrêter
l'hémorragie
et de développer
l'emploi, renforcer
les droits
pour les salariés, ainsi
que d'augmenter
les salaires!**

Le Medef réclame toujours plus de facilités pour procéder à des licenciements économiques. Comme si ouvrir les vannes des réductions d'effectifs était la priorité de l'heure.

La CGT réclame, à l'inverse, le droit pour le Comité d'entreprise de suspendre la décision de licenciement afin de se donner le temps d'examiner toutes les solutions alternatives avec la direction, la puissance publique, et d'éventuels repreneurs.



Cinq priorités pour une politique industrielle

« La mise en œuvre d'une politique industrielle, cela ne peut pas être un exercice de communication. Cela nécessite des investissements matériels, des investissements dans la formation et les conditions de vie et de travail des salariés, de ceux et celles qui font la richesse des entreprises. Cela nécessite des orientations claires, des axes forts, des politiques publiques de soutien, une politique de recherche et d'innovation ambitieuse. Nous revendiquons une politique industrielle et d'emploi qui s'appuie à la fois sur un socle social fort et de nouveaux droits d'intervention dans la gestion pour les salariés ».

Bernard Thibault

Il y a désormais urgence à changer de politique car la situation devient très difficile. Le patronat utilise la crise pour accélérer les fermetures de sites, les restructurations, la flexibilité et le développement de la précarité des statuts.

La crise actuelle sert de prétexte pour accélérer les délocalisations d'activités.

Une campagne patronale allant dans ce sens est déjà à l'œuvre alors que les solutions de sortie de crise supposent d'impulser une dynamique de développement économique. Pour cela, nous proposons une politique industrielle ambitieuse, avec la mise en place d'une conférence nationale permanente qui aiderait à faire des choix collectifs permettant d'avoir une vraie stratégie de développement. Il reste des outils d'intervention publique, il faut en reconstruire d'autres dans les domaines de la recherche, de

la formation, de l'action territoriale, il faut rebâtir, redonner cohérence aux filières à partir de la maîtrise des technologies.

Filières et régions sont les deux dimensions dans lesquelles pourrait se concrétiser cette politique industrielle ambitieuse. De nouveaux espaces de dialogue social associant pouvoir public, patronat et syndicats pourraient être expérimentés en territoire, notamment dans les régions et les bassins d'emploi.

La mise en place d'une Sécurité sociale professionnelle est indissociable d'une politique industrielle ambitieuse... Il s'agit d'éviter que le salarié perde son emploi (ce qui ne signifie pas forcément maintenir les emplois tels qu'ils sont), de faire en sorte qu'il garde un niveau de rémunération, qu'il puisse accéder à la formation. Nous proposons de l'expérimenter dans le secteur de l'industrie où, si l'on ne fait rien, on risque de perdre des centaines de milliers d'emplois dans les mois à venir.

Pour cela, la CGT propose cinq priorités pour une politique industrielle et de développement de l'emploi.

1 - Priorité à l'emploi, à l'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications

Un défi démographique se pose à toutes les entreprises de l'industrie, des secteurs comme celui de la métallurgie vont voir partir 150 000 salariés par an d'ici à 2012. C'est à un véritable départ massif de savoir-faire et de compétences auquel les entreprises ont

à faire face. Il s'agit donc d'avoir une politique ambitieuse en termes d'embauches et de formations pour pérenniser et développer les capacités, les compétences et savoir-faire et anticiper les évolutions de ceux-ci.

Se pose également la question de la revalorisation du travail et de son contenu. Comment peut-on vouloir inciter le salarié à développer son implication dans le travail, sa formation, sa qualification, si on persiste dans la situation actuelle à dévaloriser le travail, son contenu et sa rémunération. Quatre salariés sur dix perçoivent moins de 1 500 euros par mois ! De plus, revaloriser les salaires en lien avec la reconnaissance des qualifications est une garantie de relance de la croissance. Augmenter les salaires est plus que jamais source d'efficacité sociale et de développement de l'économie.

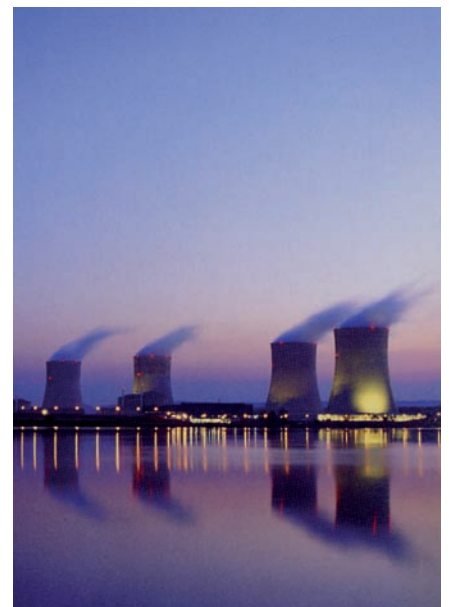
Le développement des capacités humaines et la question des augmentations des salaires sont absolument incontournables. Nous pensons qu'il faut aussi revoir les exonéra-

Pénibilité au travail

Des mesures de justices sociales immédiates doivent aussi être prises pour les salariés effectuant des métiers pénibles.

La réduction de cette pénibilité passe par une amélioration substantielle des conditions de vie au travail, de prévention des accidents et des pollutions, de réduction du stress, comme par exemple la succession de suicides liés au travail notamment dans l'automobile, mais pas seulement.

La pénibilité qui a été subie ou qui l'est encore doit aussi se traduire par la reconnaissance du droit à la retraite anticipée. Du fait de la pénibilité des métiers, les ouvriers de l'industrie ont une espérance de vie plus courte que les autres salariés, ce n'est donc que justice qu'ils partent plus tôt en retraite.



et de développement de l'emploi

tions de cotisations qui contribuent à bloquer les salaires.

2 - Recherche et innovation, passer à une vitesse supérieure...

La France est très en retard sur ses « partenaires », en matière de recherche et d'innovation, l'objectif d'atteindre les 3 % du Pib nécessite de passer rapidement de 21 milliards d'euros à 33 milliards.

Il faut donner aux Pme les moyens de se développer en accédant aux marchés publics, aux crédits et à la recherche. La CGT propose de transformer les pôles de compétitivités en pôles de développement pour les Pme. Cela doit s'accompagner par la création de fonds régionaux pour l'emploi pour financer et promouvoir le lancement de capacités nouvelles et d'activités innovantes.

3 - Un plan cohérent en faveur du développement durable

La prise en compte des enjeux environnementaux et de celui du changement climatique en premier lieu exige de renforcer le potentiel industriel et de le mettre au service d'un nouveau modèle de développement plus économe en ressources et d'une économie fortement décarbonée.

L'industrie est donc tout à fait compatible avec l'ambition d'un développement durable. Le « Grenelle » de l'environnement a tracé quelques pistes l'année dernière. Il reste à mettre en œuvre l'essentiel des mesures et à les financer. 400 000 emplois sont en jeu dans le secteur de la construction ; 200 000 peuvent être créés dans les transports, les fabrications de matériels roulants, la mise au point et la construction de nouveaux véhicules. Autant d'emplois sont en jeu dans de nouveaux équipements collectifs. Ceci nécessite des moyens budgétaires, des plans de formation très ambitieux et un essor sans précédent de la recherche. Tous les secteurs, toutes les régions peuvent bénéficier de ces projets qui nécessitent l'intervention de la puissance publique à tous les niveaux. Or, les mesures actuellement arrêtées sont très

largement insuffisantes. Sécuriser l'approvisionnement énergétique est un défi majeur. Or, cela nécessite de rompre avec l'approche libérale par laquelle cette question a été traitée... Les enjeux politiques industrielles, politiques énergétiques, politiques de transports, doivent faire l'objet d'initiatives fortes et ambitieuses à l'échelle européenne.

4 - Démocratie et droits nouveaux d'intervention pour les salariés

Etat, Europe, collectivités territoriales contribuent au financement d'activités - parfois à risque - des grands groupes. L'utilisation de ces sommes publiques doit être strictement encadrée, se faire en toute transparence quant à leur destination et soumise à information et avis des représentants des salariés.

Le développement industriel et la démocratie sociale et territoriale doivent aller de pairs :

- mise en place de représentants de salariés élus par les salariés et disposant de véritables prérogatives dans les conseils d'administration ;
- nouveaux droits d'intervention pour les salariés sur les choix de gestion des entreprises, mais aussi nouveaux lieux d'intervention (entreprise à tous les niveaux de l'établissement jusqu'au groupe européen, filière industrielle, bassin d'emplois) ;
- les salariés doivent avoir plus de visibilité sur les stratégies, les évolutions technologiques, des emplois, des qualifications, la nécessité des types de formations souhaitées par les salariés... ;
- la création de comités interentreprises entre donneurs d'ordres et sous-traitants pour un droit égal entre les salariés à l'information, à avis sur l'ensemble d'une filière, d'un bassin d'emploi ou d'un territoire ;
- tous les comités d'entreprises doivent avoir un droit suspensif sur les plans de suppressions d'emplois afin de pouvoir

élaborer des propositions alternatives comme la recherche d'éventuels repreneurs, le choix d'aller vers d'autres activités industrielles...

5 - La création d'un « pôle public financier » pour réorienter le financement des entreprises...

Depuis vingt-cinq ans, la pression des actionnaires a entraîné l'industrie vers une dérive financière. Un changement de cap est indispensable, il commence par le financement des activités industrielles.

Le réseau bancaire et financier ne répond plus aux besoins d'investissements et d'activités des entreprises. Le financement devient problématique alors même que les entreprises privilégient les actionnaires. La CGT s'oppose à la suppression de la taxe professionnelle et propose de la transformer en un « impôt pour l'emploi et le développement solidaire des territoires ».

La CGT propose la création d'un pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi, utilisant l'épargne avec, par exemple, un livret d'épargne « Industrie et emploi », incluant l'actuel « livret du développement durable » et le « livret d'épargne populaire ».

Il y a des bases pour cela : la Caisse des dépôts, Oseo, qui est censée financer l'innovation et le développement des Pme, La Banque postale...

Il faut également desserrer les contraintes d'exigences de rentabilité des financiers qui pèsent sur l'industrie et, plus globalement, sur l'économie et le social.



Le prétexte du coût du travail



À l'investissement productif, le gouvernement préfère les mesures d'allègements fiscaux pour les plus riches. Le Medef réclame encore plus d'allègements de cotisations sociales pour les entreprises sans contrôle public ou social. Le patronat exige de nouvelles baisses d'impôts. Il vient d'obtenir la suppression de la taxe professionnelle, soit un nouveau cadeau de 28 milliards d'euros.

Selon Nicolas Sarkozy et le gouvernement, la bonne réponse de fond à la crise serait d'« accélérer le rythme des réformes » engagées depuis 2007, en particulier de poursuivre la réduction du « coût du travail ». Et Mme Parisot, au nom du Medef, réclame à cor et à cri la baisse des « prélèvements obligatoires » des entreprises.

Oui, **le coût du travail n'est qu'un prétexte** car en France le coût unitaire du travail a été réduit de dix points en dix ans, pour quels résultats ?

L'industrie allemande nous taille des croupières en Europe et dans le monde sur la base d'un coût horaire de la main-d'œuvre su-

périeur à celui de la France. Là n'est donc pas la cause de la perte de débouchés des productions françaises. Deuxième constat : contrairement aux dires du président, augmenter les exonérations de cotisations sur le travail, c'est dévaloriser le travail. C'est ce qui s'est passé : nous souffrons d'une insuffisance d'emplois qualifiés.

La compétition, dans l'essentiel des secteurs d'activité, ne porte pas sur ce fameux coût du travail, mais sur une série d'autres éléments : formation, qualification, recherche, organisation, commercialisation...

Le Président et le Medef ne disent pas non plus que les entreprises françaises sont, en Europe, parmi celles qui font un effort de recherche des plus réduits. L'effort de recherche développement des entreprises françaises est de 20 % inférieur à celui de nos principaux partenaires en Europe, au Japon et aux États-Unis. Il n'a pas dit non plus que l'effort national de formation professionnelle n'a pas cessé de régresser durant ces douze dernières années.

Tout en annonçant des suppressions d'emplois, les grands groupes continuent à afficher des bénéfices en hausse !

2007	2008
42 milliards	55 milliards
+ 31 %	
Profits nets des vingt plus grands groupes industriels cotés à la Bourse de Paris (Alstom, Arcelor Mittal, Air Liquide, Total, Vallourec, Michelin, Renault, Saint-Gobain, Lafarge...).	
Estimation publiée par <i>Le Figaro</i> .	